



## Procédure concernant les déclarations d'accident



Suite à un accident/blessure lors d'une activité du club vous devez :

**1° Contacter votre responsable santé par e-mail**

**2° Télécharger le formulaire de déclaration d'accident** (accès sur le site dans l'onglet «Médical», sous-rubrique «documents administratifs»)

**3° Envoyer l'original dûment complété à l'adresse suivante** : Simonetta Bredariol, Rue Theophile Vander Elst 70, 1170 Watermael Boitsfort

### **ATTENTION vous devez compléter impérativement les points suivants**

- Page 1 : Les points 2 et 3
- Page 2 : Les points 4 et 6 (nom de l'entraîneur présent si pas d'autre témoin)
- Page 3 : apposer une vignette de mutuelle, dater et signer en bas de page.
- Page 4 : Compléter le certificat médical avec le nom du joueur + signature et cachet lisible du médecin. Un certificat médical de premier constat (à annexer) fournit par l'hôpital convient également.

Dès réception de la déclaration COMPLETE, le secrétariat vous enverra à votre adresse mail un n° de dossier personnel !

Dès lors vous acquittez vous-même les factures (demandez une attestation de remboursement à votre mutuelle) documents que vous enverrez vous-même à l'assurance avec votre n° de dossier en référence afin de bénéficier d'un remboursement complémentaire.

### **Gardez une copie de tous vos documents.**

Vous pouvez obtenir les conditions générales et particulières du contrat d'assurance Ethias en cliquant sur le site rubrique «documents administratifs».

Si vous avez des questions à propos de votre déclaration contactez Simonetta Bredariol (medical.citizensrugby@gmail.com ou le 0497 401848).

PUDTLG.